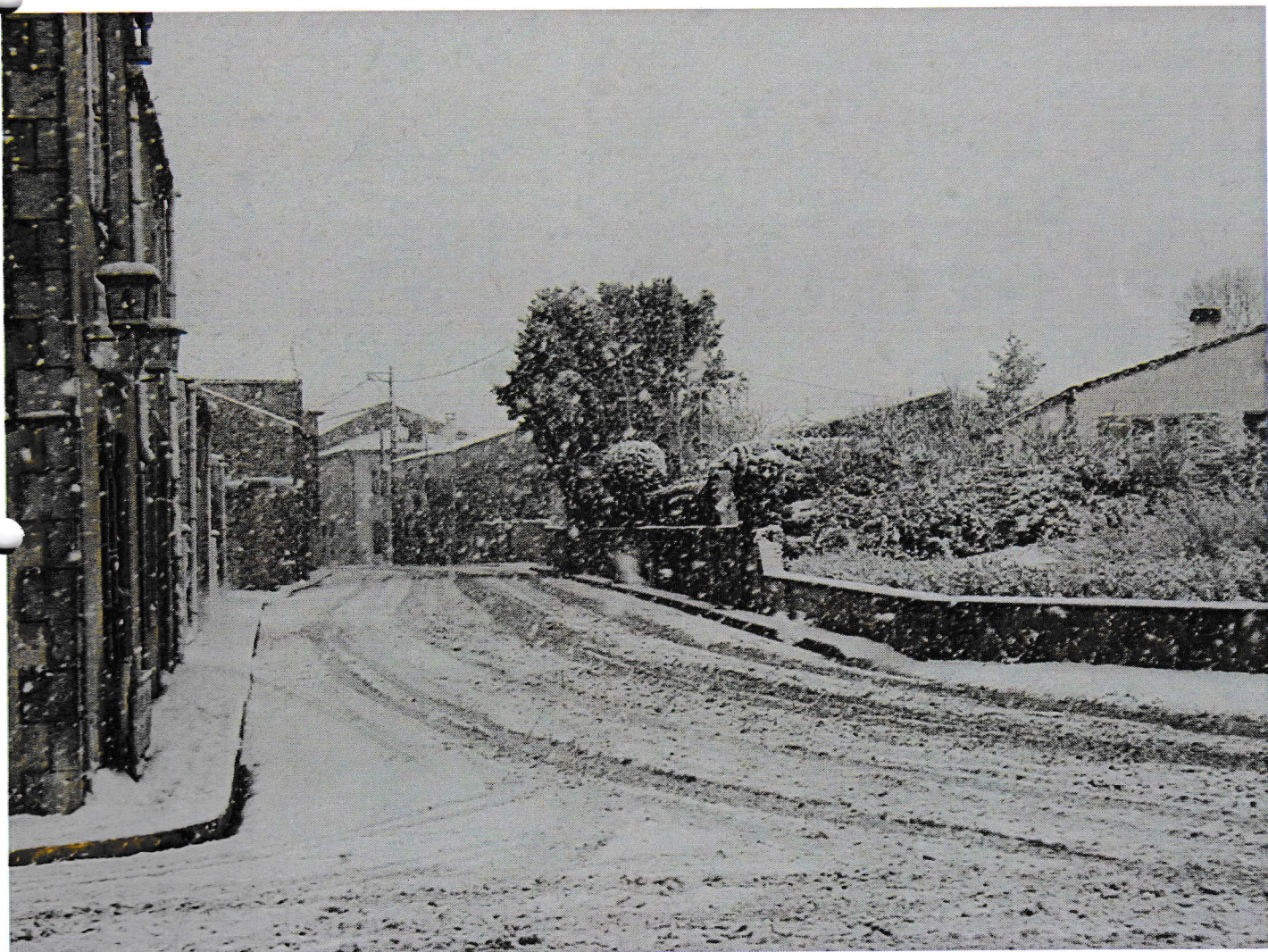


# *Bulletin municipal* *De* *Ballon*



*Edition janvier 2005*

## Editorial

### Sommaire

<b>Editorial</b>	p.2
<b>Vie municipale</b>	
Comptez vous	p.3
Conseils municipaux	p.4
Les finances	p.5-6
Etat civil	p.7
Infos pratiques	p.8
Communiqués	p.9-10

### Vie scolaire

L'école du marais	p.11
garderie périscolaire	p.11

### les associations

Le club des aînés	p.13
ACCA Ballon	p.13
Comité des fêtes	p.12
Gym Les cigognes	p.13
Le CRAC gym	p.12
Le patchwork	p.13
Le dessin d'art	p.12

### Page d'histoire

Notre Patois	p.14-15
--------------	---------

### info Ballon

#### Rédaction:

Delphine Braud  
Micheline Dargère,  
Sylvie Tarot  
Noël Gaunet

#### Impression :

ACTIADE.....

Nous venons, il y a quelques jours de fermer la page sur l'année 2004. Depuis maintenant 9 ans nous vous adressons en cette période notre petit bulletin municipal. C'est pour moi l'occasion de vous présenter à vous toutes et à vous tous mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année qui débute et de vous transmettre les vœux les plus sincères du conseil municipal.

Comme vous avez pu le constater surtout dans le bourg, il y a eu en 2004 énormément de bruit, de poussière, et de contrainte de circulation. Les travaux importants engagés par la municipalité tels : le tout à l'égout, le renforcement du réseau d'eau potable vers les agères, le rond point sécurisé du grand agère, l'aménagement de caniveaux, sont maintenant terminés. Merci pour votre patience celle-ci nous a permis d'améliorer la qualité de vie pour certains d'entre vous.

Nos efforts ne vont pas se relâcher en 2005 puisque nous envisageons l'aménagement de la voirie et les parkings autour de la salle des fêtes , travaux importants qui vont améliorer l'accessibilité à la salle ,et donner une meilleure allure à l'environnement immédiat ; éliminer les flaques d'eau et éliminer la boue dans les allées devient une priorité.

De la voirie, il en sera encore question avec une opération importante de débernage sur nos chemins et la réfection complète en calcaire de l'un d'entre eux.

Autre gros chantier 2005 : le PLU ( plan local d'urbanisation ) , engagée depuis juin 2004, la phase diagnostic de la commune est terminée, aujourd'hui le programme de l'élaboration du PADD ( plan d'aménagement d'actions durables ) commence. Il s'agit pour la commission désignée et pour le conseil municipal de plancher sur le futur ( 10 à 15 ans) de notre commune, d'anticiper les mouvements migratoires de la population de la communauté de ville de La Rochelle et de Rochefort vers les communes rurales, de conforter le bourg, d'assurer un développement urbain raisonné et de qualité, de maintenir l'activité agricole, d'assurer l'accueil des artisans , de préserver les sites naturels, de prendre en compte les impératifs du schéma de cohérence territorial du pays d'Aunis .

Lors de réunions publiques en 2005 nous vous rendrons compte de nos projets, et vous donnerons l'occasion d'exprimer vos points de vue.

A nouveau je vous exprime mes meilleurs vœux pour 2005

N. GAUNET

Au moment où ce petit journal se dirige vers l'impression, nous venons d'être informés du séisme de l'Asie du sud est.

Cinq ans presque jour pour jour après la tempête qui a ravagé notre région avec une brutalité inconnue en France, c'est une catastrophe naturelle aussi fulgurante qui est venue anéantir la côte de plusieurs pays. Sécheresses, pluies diluviennes, inondations, tornades, canicules, ne cessent partout dans le monde de toucher par des tragédies, la population. Un élan de solidarité est remarqué, ce qui prouve une fois de plus que l'être humain n'est pas insensible à ce qui se passe même en dehors de ses frontières.

Dans cette période de vœux il n'est pas facile de s'exprimer sur le sujet si ce n'est que de compatir à la douleur des familles touchées, et de les aider en répondant aux appels des organismes de secours.

Dans de telles situations la volonté de reconstruire pour les générations futures doit être le moteur de l'espoir qui nous anime.

\*\*\*\*\*

### comptez vous !

#### Le recensement nouveau 2005 est arrivé ...

Dans quelques jours, le 34<sup>ème</sup> recensement de la population et des logements va commencer. Le 20 janvier ou dans les jours suivants, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la mairie. Pour notre commune il s'agit de madame Jeanne MARCHAY. Son rôle consiste d'abord à vous remettre des imprimés, puis à reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez-vous qu'elle vous donnera pour sa seconde visite. Sa charge de travail est importante, puisqu'il y a plusieurs centaines de logements à recenser en un mois.

Si vous avez des difficultés pour répondre à certaines questions, elle pourra vous conseiller. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance.

Notre commune comptait 345 habitants en 1968, 378 en 1975, 432 en 1982, 534 en 1999. Le rythme de croissance a marqué le pas dans les années 90-95 puisqu'il était de 1% par an, depuis 99 ce taux est passé à 2,2% par an. En tenant compte de ce dernier chiffre, car la pression foncière est de plus en plus importante, nous pourrions être environ 600 en 2005 et 746 voir plus en 2015.

Quelles sont les principales caractéristiques de notre population?

Comment ont évolué nos conditions de logement ?

Quels sont nos besoins pour le futur ?

Le recensement organisé par l'INSEE, va permettre grâce à chacun d'entre nous de répondre à ces questions essentielles pour programmer les infrastructures, les équipements collectifs, sociaux, etc. et de nous donner des éléments indispensables à notre travail sur le PLU cité précédemment.

Je vous remercie de participer à cette opération, car chacun de nous compte pour préparer l'avenir de notre commune.

Avec l'assurance de tout mon dévouement

N GAUNET

## La Vie Municipale

### Extrait des principales décisions du conseil municipal

#### 12 janvier 2004

Changement du tracteur communal,  
demande d'aide financière DGE  
Acquisition foncière de l'espace  
rond point Grand Agère

#### 09 février 2004

Vote du compte administratif  
Vote du compte de gestion  
Création d'un poste emploi  
saisonnier  
Adhésion au SMICTOM pour un  
2<sup>ème</sup> passage ordures ménagères l'été

#### 15 mars 2004

Vote des 4 taxes  
Vote des subventions  
Vote du budget primitif  
Eclairage complémentaire rue de  
Chizé, vers le monument aux morts

#### 03 Mai 2004

Tracteur communal solution du  
neuf retenue  
Fête du 03 juillet, feu d'artifice  
Changement de la porte principale  
du cimetière  
Assainissement, raccordements  
école, mairie, salle des fêtes

#### 21 juin 2004

Comparaison devis du tracteur 3  
devis, Ets Ballanger retenu  
Devis Charron pour les volets du  
logement communal accepté  
Devis Haller et Gaudissard pour la  
porte coté cour mairie, Haller retenu  
Devis Gendre pour travaux de  
rénovation d'un puit à la gravelle et de  
rénovation de l'ossuaire au cimetière

#### 20 septembre 2004

Dénomination nouvelle impasse  
"les trembles"  
Augmentation du tarif garderie  
Dossier du permis de construire  
d'un 2<sup>ème</sup> logement communal (ancien  
atelier municipal)  
Achat de panneaux de signalisation  
Devis CODA pour réparation  
réseau pluvial au chemin du Canada  
Création d'un poste d'agent  
d'entretien, report de décision  
Illumination complémentaire pour  
la place de la mairie

#### 08 novembre 2004

Fixation de la journée de solidarité  
pour les employés communaux  
Aménagements des abords de la  
salle des fêtes (appel d'offres)  
Chemins de randonnée, proposition  
du conseil général: refus du CM  
Dénomination de 2 impasses, le  
clos des Fresnes et impasse des vignes  
Tarifs communaux: augmentation  
loyer logement, et de la concession  
cimetière

#### 06 décembre 2004

Désignation de l'agent recenseur et  
fixation de ses indemnités  
Aménagement des abords de la  
salle des fêtes la SGREG est l'entreprise  
retenue

Meilleurs Vœux  
pour 2005  
Le Conseil Municipal

## Finances communales

### BUDGET 2004 Fonctionnement dépenses

	En Euros	%
<b>011 – Charges à caractère général</b> EDF, eau, téléphone, carburant, combustible, assurance, entretien bâtiments, matériel roulant, voirie, fournitures administratives, frais postaux ....	55 744.53	15.85
<b>012 – Charge de personnel et frais assimilés, charges sociales</b> Salaires des employés, formation, cotisations sociales	78 267.00	22.25
<b>65 – Autres charges de gestion courantes</b> Indemnités élus, aides sociales, service incendie, cotisation Pays d'Aunis, participation frais fonctionnement école, Smictom...OCA ex sivom ...	131 350.00	37.35
<b>66 Charges financières</b> Emprunts de la commune	2 650.00	0.75
<b>022 – Dépenses imprévues</b>	18 304.47	5.20
<b>023 – Virement à la section d'investissement</b>	65 402.00	18.60
<b>TOTAL</b>	<b>351 718.00</b>	<b>100</b>

### Fonctionnement recettes

	En Euros	%
<b>70 – Produit des services</b> Concession cimetièrre, redevance des OM, garderie périscolaire	29 421.	8.36
<b>73 – Impôts et taxes</b> Impôts locaux, pylônes électrique	133 049.00	37.82
<b>74 – Dotations et participations</b> toutes les subventions versées par l'Etat à la commune	75 637.00	21.51
<b>75 – Revenus d'immeubles</b> Location de la Salle des Fêtes, loyer ...	7 500.00	2.13
<b>Résultat reporté 2001</b>	106 141.00	30.17
<b>TOTAL</b>	<b>351 718.00</b>	<b>100</b>

### Les différentes taxes

	2001	2002	2003	2004
<b>Taxe d'habitation</b>	4.93	5.18	5.18	5.51
<b>Foncier bâti</b>	10.27	10.79	10.79	11.48
<b>Foncier non bâti</b>	51.43	51.43	51.43	51.43
<b>Taxe professionnelle</b>	8.08	8.08	8.08	8.57

## Finances communales

### Investissement dépenses

<b>Article 21</b> Acquisition tracteur, illumination, éclairage public rue du stade ..etc	23 920.00
<b>Article 23</b> Travaux Grand Agères, branchement tout à l'égout, Porte mairie, stores mairie, caniveaux et trottoirs, travaux dans le cimetière, assainissement pluvial, porte cimetière, volets logement, mise aux normes électrique salle des fêtes. .etc	37 330.00
<b>Article 16</b> Remboursements emprunts	9 455.00
<b>Article 202</b> Frais PLU, architecte logement n°2	770.00
<b>Autres articles</b> et divers Dépenses imprévues	15360.00
<b>TOTAL</b>	<b>86835.00</b>

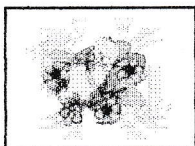
### Investissement recettes

<b>Article 21</b> Virement de la section de fonctionnement	65402.00
<b>Article 28</b> Amortissement des immobilisations	3406.00
<b>Article 10et13</b> Dotations	18027.00
<b>TOTAL</b>	<b>86835.00</b>

## La vie Municipale

### Etat civil

#### Naissances



Bienvenue à :

GOBAIN Ylana	05/01/2004
PERRET Valentin	14/02/2004
PARTHENAY Elycia	13/02/2004
BOUGUERRA Thomas	02/03/2004
ROUSSEL Sami	20/05/2004
REGNIER Maxence	08/06/2004
ETANCHAUD Marceline	10/07/2004
MAASCH Charlène	25/07/2004
NORMANDIN Colleen	16/08/2004
RIO Arthur	03/11/2004
CAQUINEAU Noah	03/11/2004

#### Mariage

Avec tous nos vœux de bonheur

VUILLERMOZ Bruno et BAFFET Marjorie le 02/10/2004

#### Décès

Madame Edmée GUILBAUD	15/01/2004
Madame Marcelle CLERTON	26/02/2004
Madame Suzanne BRUNET	07/04/2004

Le conseil municipal s'associe à la peine des familles et lui présente ses plus sincères condoléances

## Infos Pratiques

### Secrétariat de la mairie

Les horaires d'ouverture au public de la mairie sont :

Lundi		
Mardi		<u>de 9h à 12h</u>
Mercredi		
Vendredi		

La mairie est fermée le jeudi

### L'adjoint administratif sera présent le 1<sup>er</sup> samedi du mois :

Samedi 08 janvier	Samedi 05 février
Samedi 05 mars	Samedi 02 avril
Samedi 07 mai	Samedi 04 juin
Samedi 02 juillet	Samedi 07 août
Samedi 10 septembre	Samedi 01 octobre
Samedi 05 novembre	Samedi 03 décembre

\*\*\*

### Documents à fournir pour une carte d'identité :

Un justificatif de domicile – de 2 mois  
Un extrait de naissance – de 2 mois  
Deux photos d'identité récentes

Dans le cas d'un renouvellement suite à perte ou vol fournir un exemplaire de la déclaration de perte ou de vol ( cette déclaration peut être faite en mairie ou à la gendarmerie )

\*\*\*

### Recensement Militaire .. plus qu'une simple formalité

Si vous êtes fille ou garçon nés en 1989, vous devez vous faire recenser en mairie le mois de votre anniversaire. On vous remettra une attestation de recensement qui vous sera réclamée pour vos inscriptions aux concours et examens. Vous assisterez à la journée d'appel de préparation à la défense. Vous serez inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales

### Vous venez d'arriver dans notre commune Bienvenue à vous !

Afin de mieux se connaître, vous devez vous présenter à la mairie, aux horaires d'ouverture munis de votre livret de famille ou de votre carte d'identité

Nous vous rappelons que l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique, c'est à vous d'en faire la démarche auprès du secrétariat de mairie (justificatif de domicile obligatoire).

\*\*\*

### Redevance des OM

Nous vous rappelons que pour le calcul de la redevance des Ordures Ménagères, il est pris en considérations la situation des foyers au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Vous avez jusqu'au 30 mars 2005 pour nous signaler tous changements intervenus dans celui-ci. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte. Les lycéens pensionnaires, étudiants peuvent être déduits de la composition du foyer sur la présentation d'un justificatif.



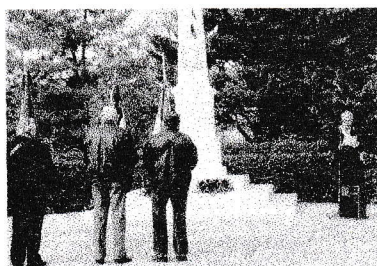
## Communiqués

### HONNEUR A NOS AINES

Le traditionnel repas des aînés de notre commune aura lieu le samedi 23 avril 2005 à la salle des fêtes. Ce repas est offert par la municipalité aux personnes de plus de 60 ans. Si vous souhaitez les accompagner, réservez votre journée. Les modalités vous seront précisées ultérieurement.

### Cérémonie du 11 novembre

Les anciens combattants de Ballon et de Ciré ont assisté le 11 novembre aux cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918. Après le dépôt de gerbes au pied du monument aux morts et la lecture du message du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Monsieur le Maire a remercié l'assistance pour sa fidèle participation. Un vin d'honneur a été servi à l'issue de la cérémonie dans la salle des fêtes de la commune.



## Et si l'on mettait le feu ! Oui , mais il y a des règles à respecter....

Afin de répondre aux doléances d'un certain nombre de personnes, il est rappelé ci-après deux articles de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2002:

**Article 4** : La destruction par incinération d'herbes sèches et de déchets végétaux dans un jardin jouxtant une ou plusieurs habitations, en dehors des périodes de risque sévère ou très sévère, (en général de juin à fin septembre) **doit respecter les conditions suivantes:**

Etre éloigné d'au moins 20 mètres des habitations des tiers et des voies ouvertes à la circulation publique

Ne pas incommoder le voisinage

**Article 5** : Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, industriels, et artisanaux, huiles végétales et minérales, pneus , hydrocarbures et dérivés **est interdit en tout temps.**

## à votre Disposition ... les déchetteries de la communauté de communes de la PLAINE D'AUNIS

	AIGREFEUILLE				LE THOU			
	Matin		Après midi		Matin		Après midi	
Lundi	9	12					14	17
Mardi					9	12	14	17
Mercredi	9	12	14	18	9	12	14	18
Jeudi	9	12	14	18				
Vendredi	9	12	14	18	9	12	14	18
Samedi	9	12	14	18	9	12	14	18

## Communiqués

### Urgences

Composer le 15 pour connaître le médecin de garde.

Contactez la gendarmerie pour connaître la pharmacie de garde, ou consultez l'affichage mis en place à la pharmacie de Ciré le samedi soir

### Le Coté Pratique

Pompiers		le 18
Mairie		05 46 55 30 31
Ecole du Marais RPI		05 46 55 34 73
Garderie périscolaire		05 46 55 30 85
Cantine		05 46 55 36 11
M. le Curé		05 46 35 51 01
Gendarmerie		le 17
Pharmacie	V. PATEAU	05 46 55 33 63
Kinésithérapeute	Ph GRAULIER	05 46 56 27 82
Sophrologue	A. GRAULIER	05 46 56 27 82
Infirmier(e)	P. et MC VADI	05 46 35 36 14

### Enfance Et partage Aunis

Association ayant pour but de lutter contre la maltraitance et les abus sexuels vis-à-vis des enfants  
28, rue de l'Aunis  
17290 Aigrefeuille  
Tél/ fax 05 46 35 11 83

### Aide Domicile en Milieu Rural

#### ADMR Aigrefeuille - La Jarrie

La travailleuse familiale aide ou remplace principalement la mère de famille en cas de maladie, grossesse, hospitalisation, difficultés sociales, décès, etc ... Elle est employée par une association composée essentiellement de bénévoles qui gèrent ce service dans votre secteur. Cette prestation n'est pas gratuite, une participation horaire est laissée à la charge de la famille suivant un barème déterminé par les différentes caisses : CAF, CPAM, MSA, et autres.

**Appelez en cas de besoin au 05 46 35 46 30**

### Espace Emploi Aigrefeuille

1<sup>er</sup> étage de la mairie  
Permanences :  
ANPE Mardi 9 h à 12 h  
PAE Jeudi 9 h à 12 h  
PAIO Mercredi 9 à 12 h  
**Offres d'emploi mises à jour le mardi et jeudi**

### INTERNET ADSL toujours plus vite !

Le territoire de la commune est à ce jour en partie desservi : le bourg, la gravelle, peuvent bénéficier de ce service. Pour la Fondelay il faudra attendre septembre 2005. Pour les Agères compte tenu de la situation géographique de ces hameaux, plus de 5 kms du central téléphonique la mise en réseau se fera au cas par cas et par l'intermédiaire du satellite pour fin 2005.

### UN CENTENAIRE A BALLON le village où il fait bon vivre

Notre doyen de la commune Monsieur HERAULT Auguste Emile, Fêtera ses 100 ans, le 18 janvier. Il sera honoré le 22 janvier à la salle des fêtes en présence de sa famille, du conseil municipal, de ses voisins et amis du club des aînés



## L'ÉCOLE DU MARAIS RPI Ballon-Ciré

*Les effectifs à la rentrée 2004*

Aujourd'hui, l'école du marais reçoit 199 élèves (185 l'an passé) qui sont repartis :

En maternelle où 3 maîtresses : Mmes Merlet, Dabilly-Vitek et Boullenot se partagent 89 enfants de 3 à 5 ans, soit une moyenne de 29,6 enfants par classe, ce qui est beaucoup.

-En primaire où 5 enseignants : Mmes Renne, Févin, Latouche, Berge et Monsieur Merlet se partagent 110 enfants du CP au CM2. La moyenne par classe est plus confortable. Les enfants de l'école du marais proviennent de deux communes.

Les effectifs de	ballon	ciré
Maternelle	23	66
primaire	23	87

Les enseignants de maternelle sont assistés, dans chaque classe, d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) : Mmes Blanchier, Dolbeau, Pacraud, (en

remplacement de Mme Tesson, qui retrouvera l'école en février 2005.)

Bienvenue à Mesdames Alice Févin en CE1 et François Berge en CE2/CM1 qui, en septembre, ont rejoint l'équipe de Madame Annie Figuera qui a pris une retraite bien méritée et de Madame Virginie Delsaux partie enseigner dans une école rochelaise.



## LA GARDERIE PERISCOLAIRE

**Tel : 05 46 55 30 85**

*Gouters au fil des saisons*

Après les chocolats de Noël,  
Ce furent les crêpes et les gaufres du  
Mardi Gras,

Puis les chocolats de Pâques... Pour  
finir par les gâteaux des mamans afin de  
fêter les vacances scolaires...

Toutes ces bonnes choses ont permis aux  
enfants, aux parents et aux bénévoles de  
l'aide aux devoirs de se rencontrer.

Nous tenons à remercier les bénévoles  
pour leur temps passé à aider les enfants  
ainsi que l'amicale laïque pour son geste  
généreux...

Doudou demande encore cette année de  
ne pas jeter vos jouets en bon état car  
nous en avons toujours besoin à la  
garderie !

## LE COMITE DES FETES DE BALLON

### NOUVEAU PRESIDENT

L'année 2004 a été riche en manifestation et en évènement. Le bilan d'activité est très positif. Succès du loto de février, échec de la brocante, le 1er mai (une météo très défavorable le matin) mais beaucoup de spectateurs pour la course de vélo l'après-midi. Succès très important de la fête du 3 juillet, réussite du loto du 20 novembre. Quant au téléthon, il n'a pas beaucoup mobilisé les habitants de Ballon.

Suite à la démission de M. Patrick Dezoteux, M. Emmanuel Jobin est élu au poste de président. Que M. Dezoteux soit remercié pour tout le travail accompli durant les 2 premières années du Comité des Fêtes.

Le calendrier 2005 s'organise autout des évènements suivants :

- .Dimanche 1er mai—brocante
- .Samedi 2 juillet - fête de Ballon
- .Samedi 19 novembre—loto

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'assemblée générale, le mercredi 9 février 2005, à 20h 30, au « Charles Quint ».

Un pot de l'amitié sera offert.

Je rappelle que toutes les personnes qui souhaitent participer d'une façon ou d'une autre seront les bienvenues, que toutes les idées et projets sont bons pour développer l'animation et les festivités du village dans la mesure où ils sont réalisables;

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux. Que cette année 2005 soit sous le signe du bonheur!!!



## B.A.L.

### NOUVELLE ASSOCIATION A BALLON

Depuis le 22 janvier 2004 une nouvelle association est née dans notre commune :

L'Association B.A.L. (Ballon Arts & Loisirs).

Celle-ci a pour but d'enseigner aux petits et aux grands l'art du dessin et de la peinture dans les différentes techniques, tout en laissant à chacun le désir d'exprimer sa créativité.

Composition du bureau :

Présidente Michèle Berret

Trésorière-secrétaire M. Claude Gayet

Les cours sont animés par Maria Duarte-Bonn, diplômée des Arts Décoratifs de Lisbonne.

pour les enfants et adolescents

tous les mercredis de 14H à 16H

et pour les adultes

lundi de 10h à 12h30 et les vendredis de 15h à 18h

*Pour tout renseignement, contacter Maria au 05 46 55 30 91.*

## CRAC SECTION GYM BALLON CIRE

Bonjour à toutes et à tous.

Avec un effectif toujours stable, la gym BALLON-CIRE est en pleine forme.

Les séances se déroulent dans le gymnase de Ciré, dans une ambiance décontractée, où la bonne humeur est d'actualité.

Le dîner dansant du 6 novembre a réuni les adhérentes ainsi que leurs amis pour une soirée très réussie.

Présidente Roselyne Diantel

Trésorière Aline Guilbaud

## TELETHON 2004

Ce samedi 4 décembre peu de Ballonnais et Ballonnaises ont participé à cette grande cause. Certaines associations ont répondu présentes, mais malgré la bonne volonté de ces quelques personnes la recette a été faible. seulement 240 €.

## **LE CLUB DU 3ème AGE**

### **AU FIL DE L'EAU**

Comme depuis sa création, nous réunissons tous les mardis à la salle du club à 14 h pour passer un agréable moment entre amis.

Nous faisons beaucoup de sorties, comme ce jour où nous avons pris le car vers 10 h du matin en direction de Chaniers en Charente, déjeuner sur place après avoir visité des caves, puis ballade sur la charente en bateau tout l'après-midi. Retour à Ballon vers 18 h..

Pique-nique à Benon. Sortie à Mauzé, spectacle de ballets russes, repas à St-Vivien et à Thairé....

Qu'attendez-vous pour venir nous rejoindre.?

## **A C C A BALLON**

### **IL COURT IL COURT, LE RENARD**

Bilan de la saison 2003-2004

72 chasseurs ont exercé leur loisir sur le territoire de notre commune (60 sociétaires et 12 cartes annuelles)

Le budget de cette saison s'élève à 5244 € (cotisations et subventions) Cette somme nous a permis de repeupler le territoire, en gibier d'été 400 perdreaux gris et rouges et 270 faisans, en fin d'hiver 3 couples de perdrix grises et 56 faisans reproducteurs. 4 bracelets chevreuil nous ont été attribués par la préfecture. Les chevreuils ont été partagés entre les propriétaires non chasseurs et les chasseurs participants à la battue. 3 renards ont été tués lors de nos battues. Cette année les chasseurs ont été autorisés à tirer les ragondins hors période de chasse, pour limiter la prolifération de ces nuisibles. A la fin de cette saison de chasse, nous encourageons tous les chasseurs à s'inscrire et à participer à ces battues, qui se feront tous les vendredis 2 heures avant le couché du soleil. Le conseil d'administration remercie la municipalité pour la subvention attribuée à notre association.

## **LA GYMNASTIQUE BALLON LOIRE LES MARAIS LES CIGOGNES**

### **C'EST BON POUR LE CORPS...**

Envie d'une super forme, un bon capital santé, venez nous rejoindre à la gym le lundi de 10h à 11h et le jeudi de 9h à 10h(dans la salle à côté de l'école). Gym douce et gym tonic sont des cours adaptés pour les moins ou plus de 60 ans. C'est bon pour le corps et le moral.

Dans la joie et la bonne humeur, venez bouger avec nous. Deux séances gratuites, profitez-en pour découvrir la gym.

Pour les plus jeunes, vous avez des cours tonics à la salle des fêtes de Loire les Marais de 19h15 à 20h15 le lundi et jeudi.

La santé : c'est avec moi pour la garder !

La gym du bon matin ou du soir  
votre animatrice Véronique Angibaud  
tél : 05 46 55 36 62

vice-présidente Claudette Braudeau  
tél : 05 46 55 30 74

## **ASSOCIATION : COTTON PATTWORK**

### **DE FIL EN AIGUILLE**

Cette année, nous avons ouvert notre association à tous les travaux d'aiguille (boutis, point de croix, tricot etc..)

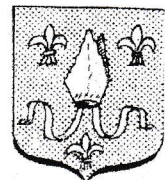
Le nouveau bureau est composé de :  
Présidente  
Mme Robillard Josyane de La Fondelay  
Trésorière  
Mme Coutanceau Agnès de Ciré  
Secrétaire  
Mme Pouponnot Christine de St-Médard

12 adeptes participent aux cours et travaux de façon régulière, le jeudi de 16h à 18h et de 19h30 à 21h30 à la salle polyvalente de Ballon  
Avis aux amateurs



Aunis

## AU JARDIN DU PATOIS



Saintonge

Où est-il ce vieux parler de langue d'Oïl que nos anciens de Saintonge et d'Aunis parlaient si bien à *pyienne goule*, en aspirant les «J», les «Ch» et les «Gu»!

Pas besoin de se *torser les ballots* eux, pour dire par exemple:

« Un jour, un jeune chien jappait, jappait toujours, contre un jeune coq perché sur son perchoir. »

Tout simplement, c'était pour eux:

« *In jhôr, in jhène cheun jhappait, jhappait teurjhou, de cont'in jhène jhau jhuché, su son jhuchoér!* »

(Et je vous assure *qu'o faut pas avoér ine goule de parisien peur zou jhavasser de même!*)

Pauvre parlanghe rustique! Où s'est-il réfugié maintenant que l'on parle pointu partout! Le monde est devenu si savant d' la tête... (comme dit la vieille Médée qui affectionne le pléonasme).

Est-il parti honteux, confus, *en raballant ses bots* bien loin? Non, je ne le crois pas!

D'ailleurs, si vous voulez le savoir, vous n'avez qu'à le hucher et je vous parie que dès le premier appel ce lourdaud arrivera tout joyeux, bondissant, pittoresque, avec tout un cortège de locutions frétilantes de malice contenue!

Car ce lourdaud était beaucoup plus léger que vous ne le supposiez! Le vieux était resté bien plus gaillard qu'on ne le pensait. S'il avait pris parfois son air endormi, ce n'était de sa part qu'amusement et coquetterie! Amusement de ne pas dire les choses tout à fait comme elles sont, mais de laisser deviner son jugement:

Voyez ces deux amis qui trinquent. On goûte le vin de la dernière vendange. Il est délectable, semble-t-il, puisque l'invité opine :

« *I l'est point mauvais, non, thieu p'tit vin bian. O s'rit bin d'maghe qui séye bu par des sots!* »

Mais il arrive qu'il ne l'ait pas trouvé assez *gouleyant*... Dans ce cas, il dira pour lui-même en hochant la tête:

« *On s'leuvr'ait pas la neut peur en boére! Ah! Bernuntio* »

Maintenant, voulez-vous insinuer que le Père Untel, connu pour avoir du foin dans ses *bots* n'est qu'un avare? Alors, dites seulement en patoisant :

« *Il est point trop dounant* ». Et si vous voulez préciser, vous pouvez même ajouter que « *Si l'on voét passer un cheun avec in jhambon ent'les pattes en guise de talbot, on p'ra dire qu'ol é sûrement pas li qu'i l'a t'atta-ché!* »

Vous a-t-il causé quelque préjudice? Ne le blâmez pas en français, vous l'accablerez tellement plus si vous vous contentez de dire qu'il est *franc... mais franc... coume in âne qui r'thiule, voué!*

Et d'un paresseux, que dire sinon que *l'ouvraghe toute faite zi fait point pour?*

Il se goinfre? Constatez *qu'ol é t'in gars qui r'vint pu coûteux à naurrir qu'à logher, probab'ye...* surtout si sa gourmandise s'exerce à vos dépens!

Mais on vous demande si le voisin *Pire-Seuche*, celui qui a la trogne si enluminée, aurait quelque penchant pour la bouteille? Voilà qui est bien embarrassant! Ayez recours au bon patois qui répondra pour vous:

« *Dame! Vous d'vez bin penser que si l'a t'in nez t'épanoui de même, ol é pas à super d'la gui-mauve? Non?* »

Là-dessus, le malheureux vient à faire une scène d'ivrognerie? Soyez-lui indulgent, allons:

*Bouneghens, té! In pauvre gars qui vint encore d'attraper in cot de pied de barrique!*

Avec le patois, vous serez toujours sage et mesuré. Vous ne vous laisserez pas impressionner par des faiseurs d'embarras qui mènent un train dont vous devinez qu'ils n'ont pas les moyens. En effet, vous le savez:

*Ol é pas à voér le çark'ye de la barrique qu'on sait si le vin est peuté!*

Des camarades ont-ils saccagé, vos affaires? Vous n'êtes pas content! Vous avez le droit de *queuner* et de *marmouner* entre vos dents:

« *Ol, é bin vrai t'à dire que là voure que les ânes se verlutant, o reuste teujhou dau poél!* »

Quant à vous, soyez toujours loyaux dans vos engagements, n'oubliez pas que:

*La parole vaut l'houme... ou l'houme vaut reun.*

Plus tard, vous trouverez le bonheur dans un mariage assorti. La sagesse paysanne vous l'affirme:  
*Y a pas de chêtit fagot qui trouve pas sa yorte!*

Alors?

Alors on pourrait citer à l'infini des *raballées* de ces axiomes pleins de souriante bonhomie... et de causticité pourtant!

Et quelle logique jusque dans les plus mordantes taquineries! (*Dame, faut bin se faire thièques agaceries, hein, les drôles? O passe le temps!*)

Tenez, autrefois, dans les villages, chacun avait un surnom. On appelait cela *un chaffre*. L'intéressé lui-même n'y trouvait rien à redire.

Tout naturellement, le maréchal-ferrant, tait le *Buffe-Rouille!*

Celui qui avait une petite difficulté dans la démarche ne se froissait guère d'être appelé *Patte d'aj-hasse* ou *Patte de Jhau*.

Un asthmatique? Il avait la buffe? On l'appelait *Buffiâ*, pardi!

L'ancien charcutier? Logiquement, c'était Ghigourit! Mais plus mystérieux était l'origine du surnom de ce Monsieur Binrollé... qui n'était justement pas bel homme et n'avait jamais dû l'être! Le surnommer ainsi, était-ce donc cruelle moquerie? Pas du tout: c'était pure affection -maternelle! Eh oui! c'était sa mère qui *zou disait!* La chère femme, lorsque son, drôle était petit, elle voyait bien qu'il était plus chétif que les autres enfants! Mais redoutant qu'il en fasse un complexe, elle assurait bien haut aux autres commères:

« *D'accord, mon drôle est pas bin avantageux peur soun âghe... I l'est pas groû coum'o y en a, mais li, ol é qu'il est si bin rollé!* »

Miracle de l'amour maternel: à plus de quatre-vingts ans, son cher *fi* était resté bin rollé pour tout le monde!

De même qu'une femme sale et désordonnée reste pour tous les voisins une vraie *Marie-Berdasse* et qu'un homme faible, s'occupant de travaux mineurs dans la maison, sera toujours un *Jhean-Cotillon*, bien sûr! Et l'on campera le bonhomme en disant plaisamment de lui:

« *In pauve chrétien, té, qu'est bon qu'à d'aller tâter si les poules avant l'eû!* »

Toutes ces locutions, toutes ces boutades, comment les traduire en bon français? Ce serait leur enlever toute leur verve primesautière, toute leur saveur!

Que de phrases, il faudrait aligner d'ailleurs pour développer le sens d'un seul de nos vieux mots! Tel est le mot *beunaise!*

*Pas saoul, mais beunaise...* c'est l'euphorie gastronomique.

*Pas riche, mais beunaise...* c'est le confort matériel, avec une pointe de modestie.

Et le *thieur beunaise*? C'est la béatitude morale, intellectuelle, avec bien d'autres nuances encore...

Chers jeunes lecteurs, si vous voulez parfois vous trouver *beunaises* vous aussi dans le tourbillon de votre siècle, ne dédaignez pas les joies simples et vraies de l'enseignement du passé. Prenez de temps en temps un moment pour *buffer* et faites une petite visite à ce bon vieux génie de votre Terroir: le Patois!

Vous le trouverez, retiré tout près de là... Discret, débonnaire, il fait comme Candide: il cultive son jardin! Un jardin enchanté où vous cueillerez avec lui des bouquets de malice, de jolies fleurs de sagesse, des gerbes d'humour que vous lierez ensemble d'un beau ruban de franche gaieté assorti aux couleurs subtiles de nos ciels de Saintonge et d'Aunis.



Odette Comandon  
Membre de l'Académie de Saintonge

Plus tard, vous trouverez le bonheur dans un mariage assorti. La sagesse paysanne vous l'affirme:  
*Y a pas de chétit fagot qui trouve pas sa yorte!*

Alors?

Alors on pourrait citer à l'infini des *raballées* de ces axiomes pleins de souriante bonhomie... et de causticité pourtant!

Et quelle logique jusque dans les plus mordantes taquineries! (*Dame, faut bin se faire thièques agaceries, hein, les drôles? O passe le temps!*)

Tenez, autrefois, dans les villages, chacun avait un surnom. On appelait cela *un chaffre*. L'intéressé lui-même n'y trouvait rien à redire.

Tout naturellement, le maréchal-ferrant, tait le *Buffe-Rouille!*

Celui qui avait une petite difficulté dans la démarche ne se froissait guère d'être appelé *Patte d'ajhasse* ou *Patte de Jhau*.

Un asthmatique? Il avait la buffe? On l'appelait *Buffiâ*, pardi!

L'ancien charcutier? Logiquement, c'était Ghigourit! Mais plus mystérieux était l'origine du surnom de ce Monsieur Binrollé... qui n'était justement pas bel homme et n'avait jamais dû l'être! Le surnommer ainsi, était-ce donc cruelle moquerie? Pas du tout: c'était pure affection -maternelle! Eh oui! c'était sa mère qui *zou disait!* La chère femme, lorsque son, drôle était petit, elle voyait bien qu'il était plus chétif que les autres enfants! Mais redoutant qu'il en fasse un complexe, elle assurait bien haut aux autres commères:

« *D'accord, mon drôle est pas bin avantageux peur soun âghe... I l'est pas groû coum'o y en a, mais li, ol é qu'il est si bin rollé!* »

Miracle de l'amour maternel: à plus de quatre-vingts ans, son cher *fi* était resté bin rollé pour tout le monde!

De même qu'une femme sale et désordonnée reste pour tous les voisins une vraie *Marie-Berdasse* et qu'un homme faible, s'occupant de travaux mineurs dans la maison, sera toujours un *Jhean-Cotillon*, bien sûr! Et l'on campera le bonhomme en disant plaisamment de lui:

« *In pauve chrétien, té, qu'est bon qu'à d'aller tâter si les poules avant l'eû!* »

Toutes ces locutions, toutes ces boutades, comment les traduire en bon français? Ce serait leur enlever toute leur verve primesautière, toute leur saveur!

Que de phrases, il faudrait aligner d'ailleurs pour développer le sens d'un seul de nos vieux mots! Tel est le mot *beunaise!*

*Pas saoul, mais beunaise...* c'est l'euphorie gastronomique.

*Pas riche, mais beunaise...* c'est le confort matériel, avec une pointe de modestie.

Et le *thieur beunaise*? C'est la béatitude morale, intellectuelle, avec bien d'autres nuances encore...

Chers jeunes lecteurs, si vous voulez parfois vous trouver *beunaises* vous aussi dans le tourbillon de votre siècle, ne dédaignez pas les joies simples et vraies de l'enseignement du passé. Prenez de temps en temps un moment pour *buffer* et faites une petite visite à ce bon vieux génie de votre Terroir: le Patois!

Vous le trouverez, retiré tout près de là... Discret, débonnaire, il fait comme Candide: il cultive son jardin! Un jardin enchanté où vous cueillerez avec lui des bouquets de malice, de jolies fleurs de sagesse, des gerbes d'humour que vous lierez ensemble d'un beau ruban de franche gaieté assorti aux couleurs subtiles de nos ciels de Saintonge et d'Aunis.



Odette Comandon  
Membre de l'Académie de Saintonge





*Le grand agère*